

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-055 DU 08 FEVRIER 2007

Chargeant **Monsieur Soumanou TOLEBA**, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **02 au 14 février 2007**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de
Vu l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les
Vu décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007 - 002 du 08 janvier 2007 qui l'ont
modifié

DECRETE :

Article 1er : **Monsieur Soumanou TOLEBA**, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat est chargé de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 02 au 14 février 2007.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 février 2007

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MDEF 4 MAEP 4 MTA 4
autres Ministères 21 Départements 6 SGG 4 JORB 1.